

Édito



Georges ZIEGLER
Président du Département
de la Loire

À tous égards 2020 fut une année exceptionnelle. Elle a montré la résilience et la force de notre collectivité, dans un contexte rendu difficile par l'éloignement, l'isolement ou le respect de strictes conditions sanitaires. 2020 a surtout démontré l'engagement et la détermination des 3 000 agents qui œuvrent chaque jour aux côtés des Ligériens. Que ce soit au moment de la naissance ou de la petite enfance, au service de la jeunesse et des collégiens, pour assurer la sécurité du quotidien, accompagner au cœur des accidents de la vie ou favoriser le bien-vieillir, les professionnels de notre institution ont su s'adapter et trouver des méthodes nouvelles pour répondre aux attentes des usagers.

Un service public qui s'adapte, évolue et innove, parfois face à l'urgence. Un service public de proximité, indispensable pour notre territoire et pour ses habitants.

Cette agilité a été permise par une organisation en interne remarquable, passant par la mobilisation d'une cellule de crise renforcée, le déploiement massif et rapide du télétravail et par l'adaptation de nos activités, pour une continuité de service exemplaire. Je voudrais revenir sur la qualité des actions dont chacun a pu faire preuve. Remercier ces assistants familiaux, qui ont assuré plusieurs week-end durant, la garde d'enfants qu'ils ne connaissaient pas, pour soulager leurs collègues ou des familles. Féliciter ces agents qui ont secouru des familles fragilisées par la crise sanitaire. Saluer ceux qui sont intervenus la nuit pour assurer la sécurité sur les routes. Rendre hommage aux équipes qui ont multiplié les interventions pour garantir le télétravail de chacun. Témoigner ma gratitude aux bénévoles qui ont appelé chaque jour les personnes âgées isolées bénéficiaires de l'APA pour garder un lien vital.

Aussi, nous avons su aller plus loin et engager autant notre savoir-faire que toute notre volonté et toute notre capacité de solidarité, en étant force de proposition pour répondre à de nouvelles problématiques.

Riche de cette dynamique collective, le Département a poursuivi dans un même temps les chantiers engagés, notamment en faveur de la transition énergétique, de l'attractivité et de la qualité de vie de notre territoire.

Je vous invite à lire ce document, reflet d'une collectivité à l'esprit solidaire et volontaire.

Édito



Christophe MAILLOT

Directeur général

des services

La richesse de la langue française se révèle à coup sûr insuffisante pour qualifier l'année 2020 : hors norme, exceptionnelle, extraordinaire, imprévisible, impossible, inimaginable.

Une année souvent de repli sur soi, d'incompréhension, d'inquiétude, d'angoisse, de peur, parfois de panique.

Et pourtant, tout à la fois, une année de mobilisation, de résilience, de courage, d'implication et d'empathie.

Une année, en fait, à l'occasion de laquelle chacune et chacun d'entre nous avons bien ressenti et compris que certaines logiques n'étaient plus possibles, que le Monde "marche parfois sur la tête", que les boussoles quantitatives et matérielles ne sont plus les bonnes, que l'avoir ne devrait pas systématiquement l'emporter sur l'être, et que sans remise en cause profonde, nous n'arriverions plus à placer l'essentiel au cœur des préoccupations.

Et qu'est-ce que l'essentiel, si ce n'est de comprendre qu'il n'y a sans aucun doute pas d'autre voie que d'être fidèles, tous ensemble, à une conception exigeante et sincère de la Fraternité ?

Le sens du service public, du service au public, est là.

Le sens et la raison d'âtre des Départements aussi : par leur rôle au service des solidarités sociales et territoriales, par leur fonction d'aménageur mais aussi d'animateur des politiques et des acteurs, par leur ambition à tendre la main aux plus fragiles mais également à porter les projets structurants en impulsant et en accompagnant les initiatives d'intérêt général, les Départements, et la Loire ne fait naturellement pas exception, ont à nouveau montré et démontré dans cette crise qu'ils étaient indispensables, et même incontournables.

Cela étant dit, le Conseil départemental n'est qu'une Institution. Et cette Institution ne vit et n'agit que grâce aux femmes et aux hommes, agents du Département, qui y travaillent, mettent en œuvre les décisions des élus, et se dévouent à des causes dont ils ont conscience qu'elles les dépassent.

Au cours de cette année 2020, les agents ont donc bien compris que l'heure était, plus que jamais, à l'engagement.

Tous les agents, tous les services fonctionnels et opérationnels, ont su être présents. Ils ont su agir et réagir, en anticipant et en s'adaptant, en n'oubliant pas pourquoi ils sont là : servir les usagers de nos politiques, être mobilisés au service des habitants, en contribuant *in fine* à la cohésion et à l'attractivité des territoires.

Tout n'a sûrement pas été parfait, il y a sans aucun doute eu des erreurs ou des oublis.

Par le même fait, si notre Collectivité a activé ses forces, elle a aussi mieux pris conscience de certaines de ses fragilités organisationnelles, que le Plan de Modernisation a en partie corrigées, mais en partie seulement.

Notre effort d'adaptation permanente aux nouveaux enjeux, besoins et attentes devra en conséquence être maintenu et soutenu.

Quoi qu'il en soit, et tout au long d'une année 2020 particulièrement éprouvante, le Département et ses agents n'auront pas déçu.

Je veux pour cela, par ces quelques lignes, me faire l'interprète, auprès de chacune et chacun d'entre vous, de la reconnaissance du Président et de l'ensemble des élus de l'Assemblée départementale, en y associant plus modestement ma propre reconnaissance et mes remerciements.

Sommaire



10

SOLIDARITÉS HUMAINES

- 6 Assemblée départementale
- 8 Organigramme
- 9 Budget 2020

- 14 Action sociale et santé
- 6 Enfance et famille
- 18 Insertion
- 20 Autonomie
- 22 Logement et habitat

24

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- 28 Voirie
- 30 Transports
- 32 Politique cycliste
- 34 Environnement
- 36 Coopération territoriale
- Eau potable
 Assainissement
 Milieux aquatiques
- 40 Transition numérique
- 42 Agriculture et forêt

44

SOCIÉTÉ, CITOYENNETÉ ET ATTRACTIVITÉ

- 48 Éducation et jeunesse
- 50 Culture
- 52 Sports
- 54 Tourisme



FONCTIONS TRANSVERSALES ET AFFAIRES GÉNÉRALES

- 60 Ressources
- 62 Fonctions stratégiques

L'Assemblée départementale

42 conseillers départementaux ont été élus en juin 2021 pour un mandat de six ans. Chacun des 21 cantons qui composent la Loire est représenté par un binôme homme-femme. Georges Ziegler est président du Département depuis le 16 octobre 2017.



Le Président Georges ZIEGLER

















































DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES Christophe Maillot Directeur général des services



CHARGÉ DE MISSIONS STRATÉGIQUES ET TRANSVERSALES AUPRÈS DU DGS lean-Michel Reymondon Directeur général adjoint





STRATÉGIE ET MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE Fabrice Dubois Directeur délégué





ADJOINTE À LA DIRECTRICE DÉLÉGUÉE



DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE



DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE







TERRITOIRES DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL



Directeur



Directrice: Catherine Prost

BÂTIMENTS ET MOYENS GÉNÉRAUX



ATTRACTIVITÉ, SPORTS, TOURISME

Directeur : Jean-Francois Gibert





Directrice: Françoise Debatisse



ADMINISTRATION ET FINANCES

Directeur: Frédéric Pichon

PATRIMOINE ROUTIER,

ENTRETIEN ET EXPLOITATION





Directeur: Alain Morgat

Christine Ruquet

Directrice

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice: Caroline Engel

CULTURE





AUTONOMIE Directeur: Pierre-Yves Delorme





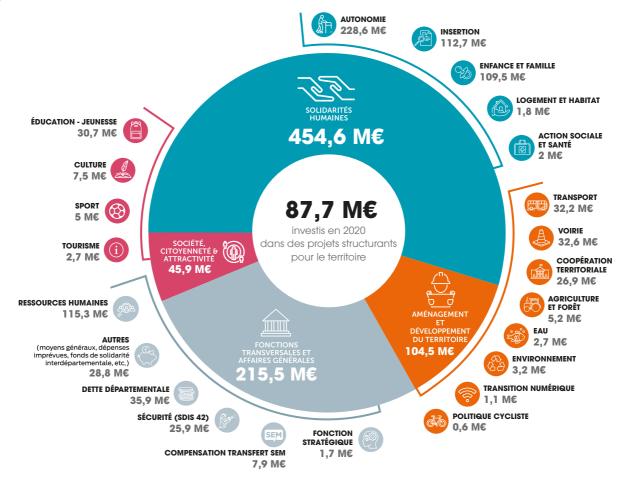


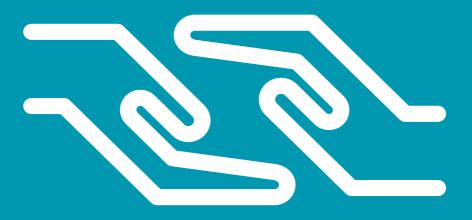




Le budget 2020

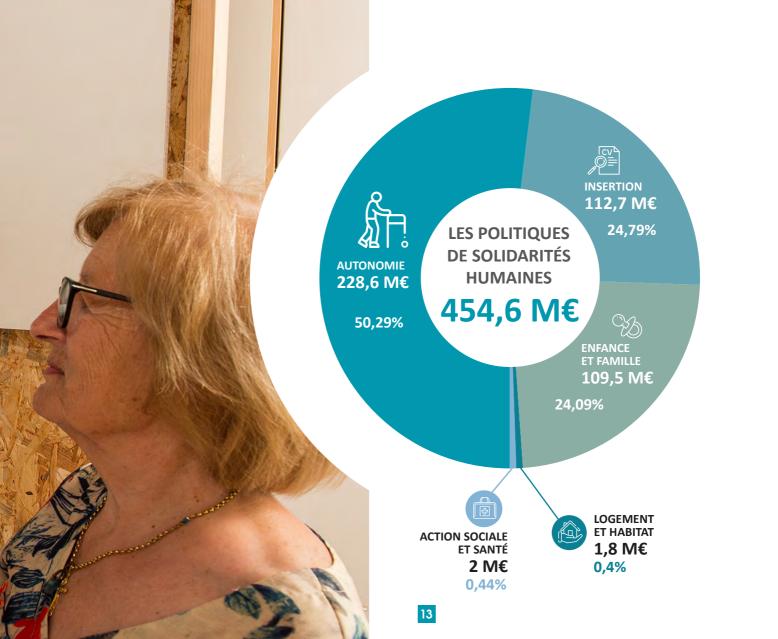
820,5 millions d'euros





SOLIDARITÉS HUMAINES







Chiffres clés 2020

2,015 M€ de budget

19 457 ménages rencontrés par le service social

51 846 contacts usagers par les équipes service social

211 aides attribuées dans le cadre de secours exceptionnels d'urgence

602 personnes vaccinées en centre de vaccination

1 118 vaccins réalisés

POLITIQUE DE SANTÉ ET COVID-19

Les mesures prises pour limiter l'extension de la pandémie Covid-19 ont entraîné une baisse considérable des infections virales (VRS, grippe, rotavirus, varicelle, rougeole...) mais aussi bactériennes (pneumocoques, méningocoques, streptocoque du groupe A, coqueluche...). Si le bénéfice immédiat est indiscutable, ceci suscite des inquiétudes, l'incidence de certaines infections pouvant rebondir fortement une fois les mesures barrières levées.

La diminution de la couverture vaccinale pendant la crise sanitaire est d'autant plus préoccupante qu'elle majore le risque d'une augmentation du nombre de cas de maladies évitables par la vaccination. Le retard vaccinal créé par le premier confinement n'a pas été résorbé en 2020, et une dette de vaccination existe, notamment pour la rougeole et la coqueluche. L'impact de la pandémie sur la vente de vaccins est préoccupant: -6,7% pour les hexa et pentavalents (diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite, haemophilus influenzae et hépatite B), -17,2% pour le rougeole-oreillons-rubéole, -28,2% pour les vaccins contre le papillomavirus humain*. Cela devrait conduire à la mise en place de programmes de vaccination de rattrapage renforcés.

*(source: rapport EPIPHARE 2020)



LES TERRITOIRES DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL MOBILISÉS

Depuis mars 2020, les services d'action sociale ont été fortement impactés et se sont réorganisés dans l'urgence face à la crise sanitaire. Nous pouvons aujourd'hui en mesurer les conséquences sans précédent. Cette crise sociale et humanitaire affecte de plus en plus la santé mentale et les liens-sociaux. Cette période voit croitre la précarité, la vulnérabilité, les risques de maltraitance intra-familiales et induit une rupture d'équilibre socio-médicale. Le service social de secteur et la protection maternelle infantile ont d'abord accueilli le public de façon adaptée en se recentrant sur leurs missions prioritaires (aide alimentaire et protection de l'enfance) et restent fortement mobilisés dans l'accompagnement des conséquences de cette crise.

Malgré des conditions d'accueil restreintes, 57 723 entretiens dont 5 877 par téléphone ont été réalisés en direction des Ligériens les plus fragiles.





DES ÉCRIVAINS NUMÉRIQUES SOCIAUX POUR LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

De plus en plus de démarches administratives se font exclusivement sur internet. De nombreux Ligériens, suivis par les services sociaux du Département, ont besoin d'une assistance pour les accomplir. C'est pourquoi des postes d'écrivains numériques ont été créés au sein des équipes d'accueil social, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Pauvreté Précarité et de la stratégie numérique du Département.

L'objectif est d'éviter les ruptures qui peuvent conduire à l'exclusion. À ce jour, 6 postes d'écrivains numériques sont déployés au sein des équipes sociales de polyvalence de secteur sur l'ensemble du département.





109,48 M€ de budget

2 265 enfants confiés

639 assistants familiaux agréés

365 mineurs non accompagnés et 209 jeunes majeurs pris en charge

4 671 assistants maternels agréés

865 grossesses suivies par la PMI

6 037 enfants de moins de 6 ans vus en consultation

ZOOM SUR

Le projet de recherche universitaire "enfants protégés en situation de handicap"

En novembre 2020, l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance a accueilli une jeune doctorante au centre Max Weber Université Lyon II, pour conduire une thèse portant sur les enfants en situation de handicap, accompagnés et pris en charge en prévention et protection de l'enfance.

Ce travail doit amener les professionnels à avoir une meilleure connaissance et représentation de ce public, et permettre d'analyser l'offre existante sur le territoire, afin de créer du lien entre les services et institutions qui accompagnent ces enfants.

LA PRISE EN CHARGE ET LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS CONFIÉS

Depuis plusieurs années, un groupe de professionnels a engagé un travail visant à mobiliser les ressources de la collectivité (directions de la culture et des sports) pour permettre aux enfants confiés de s'ouvrir à la culture et au sport, et favoriser leur épanouissement.

Pendant le confinement, les enseignants de la Maîtrise de la Loire ont proposé aux établissements accueillant les enfants de la protection de l'enfance des ateliers chant, écriture et musique. Un paddlet numérique associant émotions et musiques a été créé et mis à disposition des enfants comme support à leurs états émotionnels liés à cette période singulière.

À l'automne 2020, 12 enfants de 7 à 13 ans ont poursuivi l'expérience du chant débutée en 2019 autour du répertoire de Carmen de Bizet avec Catherine Séon, chanteuse lyrique à l'Opéra Théâtre de Saint-Étienne. Les enfants ont présenté leur travail accompagnés par la pianiste professionnelle Catherine Fushs et le baryton Bardassar Ohanian devant les membres de leurs familles. Cette proposition culturelle sera reconduite en 2021.

En juillet 2020, la Compagnie ligérienne "Nomade in France" a accompagné 13 jeunes à la création de textes mis ensuite en musique. Cet atelier a permis la rencontre entre des mineurs non accompagnés et des adolescents de la protection de l'enfance. L'écriture poétique des adolescents a été partagée et très appréciée lors d'une représentation publique dans les locaux du Département.

Côté sport, une quinzaine d'adolescents ont pu expérimenter la voltige équestre en mars dans le Forez. Le confinement a malheureusement stoppé la poursuite du groupe.

Par ailleurs, lors du premier confinement, le comité départemental sport santé a proposé aux jeunes mineurs non accompagnés des temps de sport individuel en plein air.

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE MOBILISÉE

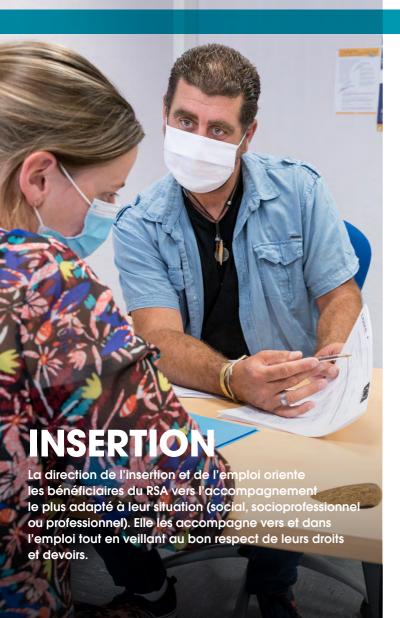
Les équipes accueil petite enfance de PMI se sont mobilisées quotidiennement afin de répondre aux familles, aux structures d'accueil, aux assistants maternels, aux Maisons d'assistants maternels et aux Relais assistants maternels :

- les secrétariats assistants maternels et les équipes accueil petite enfance ont été sollicités pour accompagner les modes d'accueil,
- une coordination s'est mise en place avec la Préfecture, la DDETS, la CAF, l'ARS pour aider les parents prioritaires à trouver un mode d'accueil (recensement hebdomadaire des places offertes et du nombre d'enfants accueillis),
- un contact régulier a été mis en place avec le Ministère pour faire remonter les questions de terrain,
- les infirmières puéricultrices ont accompagné les assistants maternels déclarant accueillir, à titre dérogatoire, jusqu'à six enfants pendant cette période.

La PMI a également diffusé de l'information actualisée en fonction de l'évolution du virus :

- envois réguliers d'informations officielles (ministère, ARS, etc.) aux crèches, Maisons d'assistants maternels et Relais assistants maternels,
- création d'un espace Covid pour les parents et les professionnels sur loire.fr avec une actualisation régulière en fonction des évolutions réglementaires,
- flash info à destination des assistants maternels dès que de nouvelles recommandations sont transmises par le Ministère.

Chiffres clés 2020



112,75 M€ de budget

19 846 bénéficiaires du RSA (BRSA)

16 047 BRSA orientés dont **6 998** en parcours socio-professionnel

11 867 contrats validés

1 430 sorties du dispositif LOIRE par l'emploi ou la formation

352 placements opérés dans le cadre de Remise en Jeu

226 BRSA en parcours dans les structures d'insertion par l'activité économique

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Les actions mises en œuvre par le Département à travers le service de l'emploi, ses mandataires et conseillers emploi insertion (CEI) ainsi que le dispositif Remise en jeu ont contribué en 2020 à 352 recrutements dans les secteurs marchands et non marchands. Pour 87% de ces recrutements, il s'agit de contrats d'une durée supérieure ou égale à 6 mois. L'offre de services proposée repose sur l'accompagnement, le conseil auprès de publics en insertion et la présentation de candidats auprès d'employeurs et/ou d'acteurs économiques. La mise en place et le suivi d'un plan d'intégration dans le cadre de recrutements et un accompagnement renforcé post contrats aidés complètent les démarches engagées par les conseillers emploi insertion. Parmi les outils : la mobilisation des contrats emploi compétences (CEC), des contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI) dans les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) ou dans le cadre du foncier départemental.

L'ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

La direction de l'insertion et de l'emploi organise tous les mois dans chaque Unité locale d'insertion (ULI) une ou plusieurs plateformes de diagnostic et d'orientation destinées à proposer le mode d'accompagnement le plus adapté aux bénéficiaires du RSA.

Pour les 16 000 bénéficiaires du RSA, ces modes d'accompagnements relevaient, au 31 décembre 2020 :

- de l'accompagnement socio-professionnel (pour plus de 7 000 d'entre eux), visant à lever les freins sociaux, en matière de formation, d'expériences professionnelles, de mobilité, de logement pour faciliter le retour à l'emploi. Fin 2020, 111 emplois équivalent temps plein (ETP) de référents de parcours menaient à bien cette mission,
- de l'accompagnement social réalisé au sein du service social départemental (pour près de 7 000 bénéficiaires) et mis en œuvre par les travailleurs sociaux du Département. Il consiste à traiter les difficultés sociales limitant les chances d'un retour à l'emploi à court terme,
- de l'accompagnement professionnel (pour 2 000 bénéficiaires), qui s'adresse aux publics immédiatement disponibles et en recherche d'emploi ou de formation. Il est assuré par des conseillers de Pôle emploi.

LE DISPOSITIF LOIRE (LOIRE OBJECTIF INSERTION ET RETOUR À L'EMPLOI)

En partenariat avec l'État, Pôle emploi, Saint-Étienne Métropole, Roannais Agglomération, la Communauté de communes Forez Est et Loire Forez agglomération, le dispositif LOIRE est soutenu par le Fonds social européen (FSE).

Entré dans sa dernière année de programmation, il a pour objectifs :

- la mise en œuvre d'un accompagnement personnalisé et renforcé via des référents de parcours,
- la construction de parcours intégrés vers et dans l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées, par la mobilisation des contrats aidés et des structures d'insertion par l'activité économique,
- l'accès et le retour à l'emploi via les conseillers emploi insertion,
- la conception et la mise en œuvre de nouveaux outils.

Le FSE a soutenu à hauteur de 16,2 M€ les actions liées à ce dispositif sur la période 2015-2020.

En 2020, 9 884 participants ont bénéficié de ce dispositif. Parmi eux, 1 430 ont retrouvé un emploi ou une formation qualifiante sur les 3 024 sorties du dispositif (soit 47% des sorties).







228,61 M€ de budget

191 221 personnes accueillies (accueil téléphonique et physique) à la Maison Loire Autonomie (MLA)

182 professionnels au sein de la MLA (direction de l'autonomie et Maison départementale des personnes handicapées - MDPH)

34 134 bénéficiaires de prestations en faveur de l'autonomie financées par le Département

47 039 décisions et avis formulés par la MDPH

UNE CELLULE DE VEILLE HANDICAP

Mise en place pendant le confinement, la cellule de veille handicap a apporté une réponse aux situations urgentes rencontrées par les personnes porteuses de handicap. Un numéro de téléphone unique a été transmis à 300 partenaires du Département œuvrant dans le domaine du handicap. Des agents volontaires de la Maison Loire Autonomie se sont relayés 7 jours sur 7, pour apporter deux niveaux de réponse, un premier niveau par 5 agents en télétravail, un second plus poussé par 2 cadres médico-sociaux. 98 sollicitations ont ainsi été enregistrées pour des usagers de tout âge et rencontrant tout type d'urgence. Beaucoup concernaient des difficultés au domicile, la plupart des établissements pour enfants et adultes handicapés étant fermés, les services au domicile interrompus ou les aidants eux-mêmes touchés par la Covid.

ZOOM SUR l'opération "Aidons nos ainés"

Le Département, en lien avec le SDIS et la Gendarmerie, a organisé l'appel de 9 000 personnes de plus de 60 ans isolées, notamment bénéficiaires de l'APA. 18 pompiers, 10 gendarmes et 70 agents volontaires du Département, issus de tous les services, ont participé à cette opération. Les bénéficiaires ont majoritairement apprécié qu'on pense à eux et ont pu échanger pendant 5 à 20 minutes en moyenne avec leur interlocuteur. En cas de besoin, ils ont pu être orientés vers la Maison Loire Autonomie, un numéro d'écoute d'une association caritative ou encore inscrits, avec leur accord, sur la plateforme "Aider les autres" créée par le Département pour mettre en relation des personnes isolées avec l'un des 600 bénévoles disponibles.



3 MILLIONS DE MASQUES DISTRIBUÉS AUX PROFESSIONNELS DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

Dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, le Département a organisé, jusqu'au 31 décembre 2020, la distribution de masques à destination des professionnels intervenant auprès des personnes âgées ou handicapées. Chaque semaine, près de 70 000 masques ont été répartis entre les organismes accueillant ou intervenant auprès des personnes fragiles.

Chiffres clés 2020



ET HABITAT

La politique départementale du logement et de l'habitat vise à favoriser l'adaptation des logements pour les seniors. Elle veut faciliter l'accès et le maintien dans le logement pour les plus fragiles, en mettant l'accent sur les actions préventives visant à traiter les causes du mal-logement. Enfin, elle lutte contre la précarité énergétique, en affirmant son rôle de chef de file confié par la loi NOTRe.

1,76 M€ de budget

278 ménages accompagnés dans le cadre du PIG départemental

7 734 contacts à la Maison départementale du logement et de l'habitat (MDHL), (-75% par rapport à 2019)

2 657 ménages aidés dans le cadre du Fonds de solidarité logement (FSL)

228 ménages aidés depuis 2013 dans le cadre du Dispositif d'accompagnement pour les accédants à la propriété (DAAP)

51 Diagnostics pour un usage économe du logement (DUEL) réalisés

LE PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) DÉPARTEMENTAL

Le Département porte un 2° PIG (2019-2022) en partenariat avec 7 communautés de communes rurales qui participent aux coûts d'ingénierie. SOLIHA Loire Puy-de-Dôme est l'opérateur chargé de l'animation générale du programme. Deux thématiques d'intervention ont été retenues pour ce dispositif qui s'adresse aux propriétaires occupants : lutter contre la précarité énergétique et favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie (personnes âgés et handicapées).

Dès le 17 mars 2020, lors du premier confinement, l'accueil physique du public a été suspendu. L'accueil téléphonique a été maintenu pour traiter les premiers contacts, assurer le suivi des dossiers et répondre aux interrogations des demandeurs. Les permanences ont pu reprendre le 1^{er} juin 2020 avant d'être stoppées le 30 octobre. Des entretiens téléphoniques sur rendez-vous ont été assurés jusqu'à la fin de l'année 2020.

Pour la seconde année d'exercice et malgré le contexte sanitaire, 850 contacts ont été comptabilisés (900 lors de la 1^{re} année), et 400 visites réalisées (contre 365). Ces contacts ont débouché sur la réalisation de travaux pour 278 propriétaires : 182 dossiers de rénovation énergétique (+40% par rapport à 2019) et 96 dossiers d'adaptation à la perte d'autonomie (+16%).

ZOOM SUR Rénov'actions 42

Le Département anime et finance, en partenariat avec les structures intercommunales de la Loire, un dispositif mutualisé d'accompagnement à la rénovation énergétique de la Loire : Rénov'actions 42. Ce service, dont la mise en œuvre opérationnelle est confiée à ALEC42, propose une offre complète et sécurisée d'accompagnement des propriétaires dans le projet de rénovation énergétique de leur logement. Au 31 décembre 2020, 8 550 propriétaires ont été accompagnés par Rénov'actions. À ce jour, 3 300 logements ont été rénovés dont 473 selon le standard Bâtiment Basse Consommation (BBC).

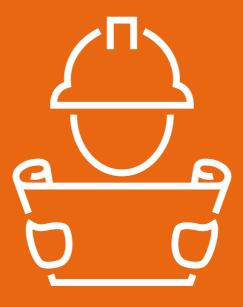


MIEUX ACCOMPAGNER LES PLUS FRAGILES AVEC LE FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT

Le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) s'inscrit dans le Plan local d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PLALHPD) dont il est une des actions majeures.

Piloté par le Département, il est destiné à accorder des aides individuelles, sous forme de subventions et/ou de prêts, et à financer des actions visant l'accès et le maintien dans le logement. Le transfert de la compétence FSL à Saint-Étienne Métropole sur son territoire au 1er juillet a entraîné un nécessaire réaménagement de son règlement intérieur et l'opportunité d'interroger les professionnels de terrain sur les possibilités d'amélioration. Les principales évolutions qui en découlent sont :

- une augmentation du niveau d'éligibilité avec un alignement sur le seuil de pauvreté,
- un plafond du fonds énergie rehaussé et adapté en fonction de la composition du foyer,
- une prise en charge possible des factures d'entretien et de réparation des chaudières au gaz, au fuel, au bois, et des factures de ramonage des cheminées avec insert,
- une prise en charge possible des factures d'assurance logement,
- la prise en compte du permis de louer dans les zones où il est validé ou prochainement mis en place,
- un financement du reste à charge des travaux de rénovation des propriétaires occupants sous le plafond de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) des ménages très modestes.



AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE





VOIRIE 32,6 M€ 31,2%

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

104,5 M€



TRANSPORTS 32,2 M€ 30,81%

ENVIRONNEMENT

3,2 M€ 3,06%



EAU 2,7 M€ 2,58%



CYCLISME 0,6 M€

0,57%



1,05%





économique des bassins de vie et facilite les déplacements par une offre multimodale et des infrastructures adaptées. Il contribue également à la préservation du cadre de vie par des aménagements environnementaux.

32,61 M€ de budget

3 800 km de routes départementales jusqu'au 30 juin 2020

3 240 km depuis le 1^{er} juillet 2020 suite au transfert à Saint-Étienne Métropole

2 000 ouvrages d'art jusqu'au 30 juin 2020

1 550 ouvrages environ depuis le 1er juillet 2020

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE VOIRIE À SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE

L'année 2020 a été marquée par le transfert de la compétence voirie du Département à Saint-Étienne Métropole (SEM), soit environ 560 km de routes et 433 ouvrages. Pour permettre à la Métropole d'en assurer l'entretien, l'exploitation et l'aménagement, une dotation de compensation sera versée chaque année par le Département au titre des charges nettes de fonctionnement et d'investissement. Parallèlement, 41 agents intervenant dans le domaine des routes ont été transférés à SEM le 1er juillet 2020.

Afin d'assurer la continuité du service public et un niveau de service identique pour les usagers, des accords de gestion ont été conclus avec SEM qui a confié au Département l'entretien et l'exploitation de certains tronçons de routes métropolitaines limitrophes aux deux collectivités, ainsi que l'entretien des véhicules et engins transférés.

Ce transfert a nécessité l'adaptation du périmètre d'intervention des services territoriaux départementaux. La nouvelle organisation, s'articulant autour de 4 STD (6 initialement), est opérationnelle depuis le 1^{er} juillet 2020.

UN NOUVEAU CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION À VIOLAY

Plusieurs centres départementaux d'entretien et d'exploitation (CD2E), vétustes ou dont l'implantation en cœur de bourg est inadaptée à leurs activités, vont faire l'objet d'une action de modernisation. La construction d'un nouveau centre à Violay est la première opération. Un programme type définissant les besoins a été élaboré. Ce document évolutif permettra de capitaliser sur le retour d'expérience pour les futures réalisations de Montbrison, Saint-Germain-Laval, Saint-Just-en-Chevalet et Pélussin.

L'objectif était de concevoir un CD2E mettant en œuvre une solution de type construction industrielle et une finition à bardage, pour un coût optimisé, selon les mêmes principes que le centre de Belmont-de-la-Loire. Réalisé par l'atelier d'architecture ARCH, le CD2E de Violay comprend une base de vie pouvant accueillir 8 agents et un technicien (vestiaires, bureaux et salle de convivialité), un garage permettant de stationner deux poids lourds équipés pour la viabilité hivernale, des fourgons d'intervention et des tracteurs, un abri à sel et pouzzolane ainsi que des zones de stockage.

Coût total de l'opération : 1,2 M€ TTC.



SÉCURISATION DU CARREFOUR DE LA FEUILLADE - AMBIERLE

Le carrefour de la Feuillade à Ambierle a été totalement réaménagé, pour répondre à plusieurs objectifs :

- sécuriser le carrefour RD8/RD52/VC7 (voirie communale) avec la création d'îlots en dur sur la voie principale (RD8) ainsi que sur les voies secondaires,
- améliorer la visibilité avec la rectification du tracé de la RD52 et de la voirie communale et le déplacement du carrefour,
- sécuriser l'arrêt de bus et les cheminements piétons avec la création de trottoirs, de déplacement de l'arrêt de bus et la création d'un ilot refuge en milieu de RD8,
- sécuriser les entrées/sorties des riverains sur la voirie communale.

Ces travaux ont été menés de manière conjointe avec la commune par l'intermédiaire d'un groupement de commandes et une maîtrise d'œuvre globale assurée par les services du Département.

Coût de l'aménagement : 650 000 € HT :

- 533 655 € HT financés par le Département,
- 90 042 € HT financés par la commune,
- 26 303 € HT pour l'aménagement des arrêts de transport en commun (financés par Roannais agglomération)







32,19 M€ de budget

1 000 élèves et étudiants en situation de handicap transportés par le Département

60 M€ de contrats de transport renouvelés en 2020 pour le réseau TIL

DE NOUVEAUX SERVICES AUX VOYAGEURS

Dans la continuité du travail engagé depuis fin 2018, les contrats concernant 22 des 27 lignes du réseau TIL ont été renouvelés en 2020. Préalablement, différentes études ont été menées pour adapter les lignes, leurs fréquences, leur offre de service, l'évolution des autocars, etc.

Ainsi, dès septembre 2020, les titulaires ont mis en œuvre différents engagements imposés par la collectivité, en particulier : le déploiement d'autocars roulant au gaz naturel pour véhicules (GNV) ou au biocarburant B100 à base de colza, l'ouverture d'agences de vente et de plusieurs dépositaires TIL, la mise en place d'une agence de vente mobile, des amplitudes horaires plus larges, de nouvelles dessertes, une application smartphone d'informations voyageurs en temps réel...

En parallèle, le Département a accéléré le déploiement de nouveaux dispositifs : la vente en ligne de titres TIL sur oura.com et les tickets SMS ont été respectivement mis en service en août et octobre. Des offres promotionnelles ont également été proposées.

ZOOM SUR

La gestion de la crise sanitaire dans les transports

Les services publics de transport ont été particulièrement impactés par la crise sanitaire. Dès les premières annonces gouvernementales et dans des délais très courts, il a fallu organiser, en lien avec les transporteurs, la suspension ou la limitation de circulation des lignes régulières TIL. Pendant le confinement du printemps 2020, les transporteurs se sont mobilisés pour assurer un service public de transport, notamment à destination des professionnels de santé. Les protocoles sanitaires mis en place (vente à bord, masques, désinfections des véhicules...) ont fait l'objet de plusieurs ajustements tout au long de l'année.

Des dispositifs d'indemnisation des transporteurs pour les services non réalisés ont été mis en place en lien avec la Région. Comme au niveau national, cette crise sanitaire a généré un fort impact sur la fréquentation du réseau, et il est probable que les niveaux d'avant-crise mettent du temps à être retrouvés.

Les transports scolaires ont été impactés par la crise sanitaire de façon assez brutale, puisqu'il a fallu suspendre l'ensemble des lignes lors du premier confinement de 2020. Lors de la reprise mi-mai, de nombreux ajustements ont dû être mis en œuvre pour tenir compte de la grande diversité des situations d'ouverture des établissements, de la volonté des familles, des jauges d'accueil, etc. En accord avec la Région et Loire Forez Agglomération, un dédommagement a été proposé aux familles pour compenser la période de suspension des transports scolaires en mars, avril et mai 2020.

Les transports des élèves et étudiants en situation de handicap (TEEH) ont également été suspendus. Comme pour les transports scolaires, la reprise des cours en mai s'est faite de façon différenciée selon les écoles, les collèges, les communes ou le choix des familles. Les transports se sont donc organisés au cas par cas.



LA FIN DES COMPÉTENCES TRANSPORTS SCOLAIRES ET TIL

La reprise en gestion directe par la Région, au 1^{er} janvier 2021, des compétences transports de la collectivité et de Loire Forez Agglomération a nécessité au cours du second semestre 2020 un travail préparatoire intensif. Le Département a fait le nécessaire pour que la continuité de service puisse être assurée dès début 2021 par la Région.

Les collectivités ont échangé sur les modalités de transfert des moyens humains, matériels, les conventions, les contrats, etc. En lien avec les services supports du Pôle ressources, notamment la DRH, les agents ont été régulièrement informés et ont pu confirmer leur souhait, dans un contexte qui s'est voulu le plus serein possible. Ainsi, 17 des 19 agents concernés ont rejoint la Région pour continuer à exercer les mêmes missions.

Toutes les avancées et l'expertise technique développées par le Département ces dernières années seront donc maintenues au sein de la Région.

Une convention de partenariat prévoit une période d'accompagnement technique, notamment sur l'expertise relative aux points d'arrêts. Cette convention cadre également l'articulation entre les transports scolaires mis en œuvre par la Région et le TEEH opéré par le Département, notamment pour faciliter l'orientation des usagers au moment de l'inscription.





0,6 M€ de budget

166 000 passages (en cumulé) sur la Véloire (cyclistes/piétons) sur l'année dont une journée de pointe fin mai 2020 en sortie de confinement à plus de 5 000 passages

14 cols emblématiques jalonnés (soit 17 montées)

130 km de routes départementales aménagées pour les vélos

ARRIVÉE ET JALONNEMENT DE LA VÉLOIRE JUSQU'À MONTROND-LES-BAINS

Depuis la limite départementale avec la Saône-et-Loire, le nord du département offre désormais 21 km de cheminements en sites propres, sécurisés et réservés aux modes doux (randonneurs, cyclistes, joggeurs, personnes à mobilité réduite). Cet aménagement a permis de valoriser certains éléments patrimoniaux du territoire traversé (pont de type Eiffel au-dessus du Sornin, barrières de passages à niveau ferroviaires, plaques émaillées, etc.).

Dans la continuité, le jalonnement de la Véloire est assuré, depuis juillet 2020, en véloroute (sur des voies partagées à faible trafic) jusqu'à Montrond-les-Bains, soit un linéaire de 80 km

ÉVALUATION DU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DU VÉLO DANS LA LOIRE (2013 - 2020)

La politique cycliste du Département vise à favoriser la mobilité douce en la rendant accessible au plus grand nombre. Elle a été traduite dans un Schéma du développement du vélo qui s'est terminé fin 2020.

Une évaluation a été conduite sur cette dernière année. Ses objectifs étaient double :

- avoir une vision précise des réalisations et des effets produits sur le territoire,
- amorcer la phase de structuration d'un nouveau schéma en faisant émerger des pistes d'évolution à l'aune des enjeux actuels du vélo en lien avec la mobilité durable, la crise sanitaire de la Covid-19, l'économie et la santé.

La matière collectée et les préconisations vont permettre aux élus de redéfinir les bases du nouveau cadre stratégique du prochain Schéma vélo qui devrait être présenté au vote du budget primitif 2022.

Afin de mieux connaître les pratiques des Ligériens et leurs besoins, le Département a lancé une grande enquête autour du vélo en septembre 2020. Elle s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de la politique cycliste en cours. Parmi les répondants, 37,7% ont déclaré pratiquer régulièrement le deux-roues depuis le premier confinement et plus de 84% possèdent un vélo standard ou à assistance électrique (VAE)







La politique de l'environnement s'inscrit dans une démarche d'aménagement du territoire qui vise à faire des milieux naturels un atout au service d'un développement durable. Elle participe à la qualité de vie des Ligériens en préservant la biodiversité, les milieux naturels et les paysages.

Elle est accompagnée par des actions d'éducation à l'environnement, à l'écocitoyenneté et au développement durable, à destination des agents de la collectivité, des scolaires, au sein des collèges notamment, et du grand public.

3,17 M€ de budget

16 nouveaux étangs intégrés dans les démarches agro-environnementales Plan Loire IV

160 000 visiteurs sur les Espaces naturels sensibles (ENS) de la Loire

126 logements accompagnés dans le cadre de la dernière année du Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)

513 618 € de travaux d'isolation acoustique et thermique

3 300 logements accompagnés dans le cadre de Rénov'Actions 42,

dont **473** avec norme BBC (bâtiment basse consommation)

ZOOM SUR Les travaux à l'étang David

Le Département a réalisé des travaux de génie écologique sur l'étang David. Des opérations qui sont favorables à la faune et à la flore de cet Espace naturel sensible. Après la mise en assec de la pièce d'eau en novembre 2019, les travaux ont pu débuter le 15 septembre 2020 et se sont étalés sur 3 semaines. Deux îlots ont été créés pour accueillir canards et laro-limicoles. L'îlot abritant différentes espèces de hérons a également été conforté. Certaines parties de l'étang ont été curées afin de limiter l'envasement et rajeunir les ceintures de végétation. Depuis la fin janvier 2021, l'étang est à nouveau plein.

Coût des travaux : 17 700 €



ANIMATION ET SUIVI DU PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE)

Le bruit est la première nuisance au domicile, et notamment les transports qui en seraient la source principale.

La politique de lutte contre le bruit des transports terrestres privilégie la réduction du bruit à la source (changement de revêtements, murs et talus, plans de circulation et réglementation...) dans des conditions satisfaisantes d'insertion dans l'environnement et à des coûts de travaux raisonnables. Si ces conditions ne sont pas réunies, les actions doivent alors porter sur des travaux d'isolation acoustique de façade.

Le Département de la Loire s'est engagé dans une démarche visant à limiter les nuisances sonores générées par le trafic des routes départementales. La collectivité a sollicité l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) pour un accompagnement financier formalisé dans le cadre d'un PPBE, pour les routes dont le trafic est supérieur à 8 200 véhicules par jour. Les communes ont relayé l'action du Département auprès des propriétaires, dont l'accompagnement est un facteur déterminant dans la réussite du projet. Le dispositif a pris fin en 2020. 1 492 points noirs de bruit ont été identifiés, 322 audits acoustiques réalisés ainsi que le traitement d'insonorisation de 138 logements, pour un montant de 866 476 € dont 625 811 € financés par l'ADEME. 52 artisans ont été sollicités, dont 46 ligériens.

Un PPBE - 3° génération a été élaboré, prenant en compte le nouveau périmètre des routes départementales concernées, après le transfert effectif à Saint-Étienne Métropole de la compétence voirie au 1° juillet 2020.





projets accompagnés dans le cadre des appels à partenariats (AAP) de travaux

160 rencontres sur les territoires

10 projets engagés au titre des contrats négociés

15 M€ dédiés au plan de relance départemental dont 8 M€ pour accompagner les collectivités dans leurs projets

644 subventions d'initiatives associatives locales (SIAL) attribuées

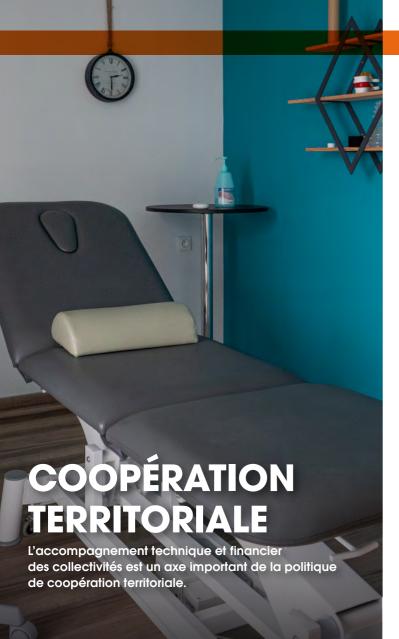
soit **459 531 €**

ZOOM SUR

Les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP)

Depuis la mise en place de l'appel à partenariats MSP en 2018, 14 projets ont été engagés pour un montant d'aide globale de 1,65 M€ (dont 5 projets en 2020 pour un total de subventions de 770 000 €). Ces subventions ont permis de maintenir une offre de soins de proximité sur chaque territoire concerné mais également d'accueillir de jeunes médecins dans de bonnes conditions.

L'exemple du projet de Balbigny, qui va accueillir 11 professionnels de santé dont 3 nouveaux médecins généralistes, est particulièrement intéressant car il s'intègre dans le projet "1 001 gares". Cette démarche prévoit la mise à disposition d'espaces vacants dans des petites et moyennes gares afin d'y implanter des projets innovants. Le montant des travaux est estimé à 1,6 M€.



LE PLAN DE RELANCE <u>DÉPARTEMEN</u>TAL D'INVESTISSEMENT

Le 26 juin 2020, l'Assemblée départementale a approuvé le principe d'un plan de relance départemental d'investissement de 15 M€. Il a pour objectif de soutenir, dans le contexte de crise sanitaire, l'économie locale à travers le financement de projets sous maîtrise d'ouvrage départementale et pour accompagner ceux de partenaires locaux, en particulier les collectivités.

Ce plan vise à permettre une reprise d'activité des entreprises, via la commande publique, en soutenant financièrement des projets nouveaux, prioritairement inscrits dans 4 axes majeurs, en totale cohérence avec les politiques publiques du Département:

- la solidarité à l'égard des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes en situation de précarité,
- la transition écologique en particulier en faveur des pistes cyclables,
- la transition énergétique,
- la transition numérique.

Lors de l'Assemblée départementale du 18 décembre 2020, l'enveloppe de 15 M€ a été répartie de la façon suivante :

- 6,04 M€ pour les 20 opérations portées par le Département,
- 8,96 M€ pour les projets portés par des tiers.

Sur l'enveloppe dédiée aux tiers, le Département a fait le choix d'utiliser la plateforme de dématérialisation des subventions. Ainsi, du 1^{er} juillet au 31 octobre, 195 projets ont été réceptionnés. Après instruction et avis des conseillers départementaux concernés et du vice-président en charge des solidarités, le soutien financier du Département va bénéficier à :

- 3 projets d'associations intervenant dans le secteur de l'autonomie et de l'environnement pour un montant total de 1,09 M€ (subventions qui seront attribuées lors de la commission permanente du 11 janvier 2021).
- 162 projets portés par les communes et leurs groupements à hauteur de 7,87 M€ (subventions qui seront attribuées lors de la commission permanente du 1^{er} mars 2021).





de la politique de l'eau.

2,72 M€ de budget

49 points de suivi de la qualité de l'eau des rivières

82 dossiers accompagnés au titre des appels à partenariat Eau et milieux aquatiques pour un montant de **2,76 M€**

90% des collectivités faisant appel au service de la Mission d'assistance et de gestion de l'eau (MAGE), pour le suivi de l'exploitation des stations d'épuration

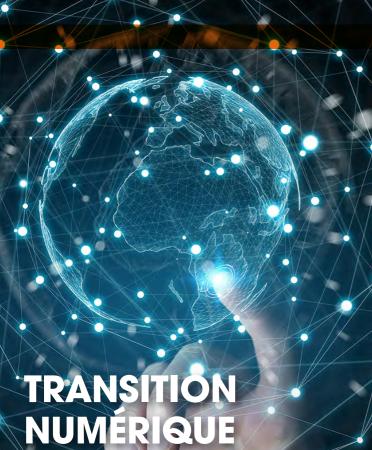
3 siphons diagnostiqués sur le canal du Forez

et restauré au titre des travaux d'entretien réalisés sous maitrise d'ouvrage du Département

CRÉATION D'UNE STATION D'ÉPURATION À POUILLY-SOUS-CHARLIEU

Une station d'épuration de 4 400 équivalents habitants est en cours de réalisation pour les communes de Pouilly-sous-Charlieu, Briennon et ses réseaux associés. La répartition des investissements a fait l'objet d'une convention entre les trois maîtres d'ouvrages : Pouilly-sous-Charlieu, Briennon et la Communauté de communes de Charlieu-Belmont, compétente pour le traitement des boues. Le coût des travaux avoisine 4 M€. Ce projet a été financé par le Département de la Loire à hauteur de 1, 09 M€ et par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne à hauteur de 2,01 M€. Cette nouvelle station améliorera le traitement des eaux usées tout en préservant le milieu naturel. Sa mise en service est prévue pour novembre 2021.





La politique de transition numérique doit être à même de répondre aux enjeux sociétaux, de développer une attractivité forte pour le territoire et d'acculturer l'ensemble des Ligériens. Elle s'appuie sur cinq axes stratégiques : donner l'envie du numérique pour mener à bien une véritable transformation culturelle, simplifier le quotidien, créer l'action sociale de demain, être le garant d'infrastructures de qualité et enfin, être acteur de son territoire.

Chiffres clés 2020

1,03 M€ de budget

5 axes stratégiques

15 programmes d'actions

247 500 € consacrés aux partenariats

8 projets de collectivités soutenus dans le cadre de l'appel à partenariats Services et usages numériques (SUN)

2^e département de France pour le très haut débit

PARCOURS DIGITAL : UNE ÉDITION 2020 RÉUSSIE

Pour cette 3° édition, le format de cet événement a été adapté au regard des conditions sanitaires qui ne permettaient pas de le maintenir en présentiel. Aussi, cette matinée destinée à faire découvrir les métiers de la filière numérique aux collégiens de la Loire s'est tenue en distanciel et a été suivie par une centaine de jeunes. Un succès pour cette action appréciée par les jeunes Ligériens qui leur donne à voir de belles opportunités pour leur avenir professionnel.





LE TRÈS HAUT DÉBIT

Des infrastructures fibre à consolider placent la Loire dans le peloton de tête national et permettent aux Ligériens de bénéficier de connexion à très haut débit, notamment dans les territoires ruraux. En 2020, le SIEL a achevé la couverture de son périmètre en raccordement fibre pour les particuliers. Six pylônes ont été construits dans le cadre du programme New Deal en collaboration avec la Préfecture pour lutter contre les zones blanches.

L'ensemble des infrastructures déployées permet ainsi le développement des usages. Parmis les plus significatifs, celui du territoire connecté. L'année 2020 a été une année de définition et de sensibilisation qui va ouvrir la voie à des expérimentations les prochaines années.



5,2 M€ de budget

5 700 exploitations employant **10 740** actifs permanents

244 entreprises agroalimentaires représentant **5 385** emplois

1 800 entreprises

7 000 emplois liés à la filière forêt bois

48% du territoire ligérien occupé par l'espace agricole

28% du territoire ligérien recouvert par la forêt

518 M€ de production dont 137 M€ de lait et produits laitiers

et 171 M€ de bovins viande

MODERNISATION DES BÂTIMENTS AGRICOLES ET IRRIGATION

2020 a été une année spécifique pour les investissements co-financés par l'Europe, la Région et le Département, en raison de la fin de la programmation européenne 2014-2020. Le nombre et le montant global des dossiers de demande d'aides déposés ont ainsi été particulièrement élevés. Le Département et les co-financeurs ont su mobiliser des fonds en cours d'année pour permettre de financer l'ensemble des dossiers recevables dans la Loire :

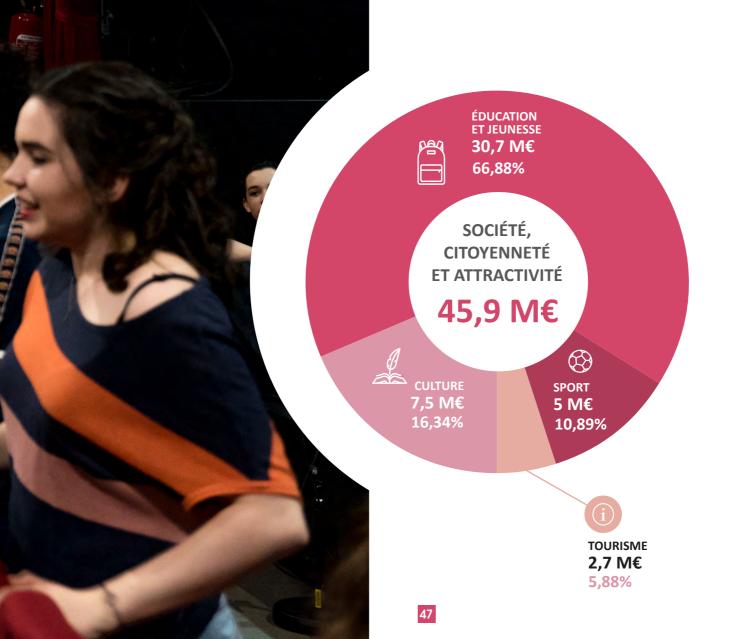
- 135 dossiers ont été aidés au titre de la modernisation des bâtiments agricoles, avec une aide du Département de 948 564 €,
- 14 au titre de l'irrigation individuelle et collective, avec une aide du Département de 619 702 €.

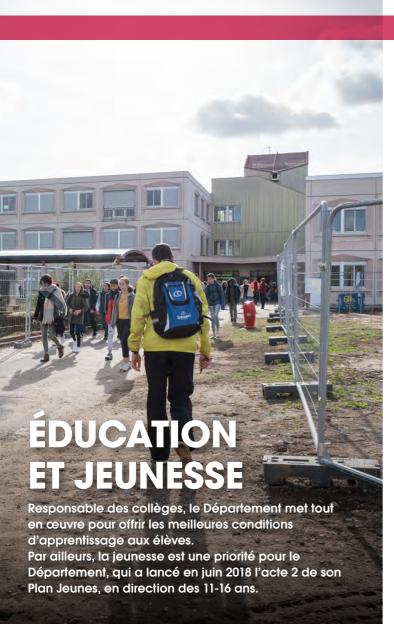




SOCIÉTÉ, CITOYENNETÉ ET ATTRACTIVITÉ







30,69 M€ de budget

50 collèges publics dont **48** gérés par le Département

450 agents techniques

2 classes Lab labélisées par l'Académie et 3 classes mises en place dans des collèges volontaires

3 restructurations de collèges publics lancées

TRAVAUX DE RESTRUCTURATION AU COLLÈGE ANNE FRANK À SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

Les travaux de construction du nouveau bâtiment de demi-pension et technologie ont été les premiers à redémarrer après le confinement, début mai 2020, et se sont poursuivis tout au long de l'année au rythme initialement prévu.

Débutée en 2019, cette restructuration totale de l'établissement est la plus grosse rénovation réalisée dans un collège ligérien depuis près de 10 ans, pour un montant total de 12 M€. La livraison complète est prévue à la rentrée 2023.

ÉVOLUTION DU PLAN ALIMENTAIRE

Le Département veut garantir aux collégiens une restauration de qualité. Afin de répondre aux attentes des élèves, il est aujourd'hui indispensable de réactualiser l'offre de services et d'évaluer les impacts en termes d'organisation et de moyens à allouer. Les principes fondamentaux de la politique de restauration, à savoir le plaisir et l'équilibre alimentaire, ainsi que "le fait maison" et l'utilisation des produits locaux et/ou bios, restent inchangés.

Pour mener à bien ce projet, la Direction de l'éducation s'est fait accompagner par la société Cantinéo. Le projet prévoit trois grandes phases :

- l'élaboration d'un nouveau plan alimentaire,
- la déclinaison du plan alimentaire sur les modèles d'organisation,
- la mise en place d'un plan d'actions en termes de ressources humaines, informatique et communication dans les 38 restaurants scolaires.

La première phase a été conduite en 2020, les deux prochaines étapes le seront en 2021.





ZOOM SUR La gestion de la c

La gestion de la crise sanitaire au sein des établissements

En avril-mai 2020, suite au déconfinement et à la mise en place des nouveaux protocoles sanitaires, les collèges ont été accompagnés par le Département, d'une part, par la mise en place de référents de bassin en qualité d'interlocuteurs privilégiés, et d'autre part, pour modéliser les organisations des 48 collèges, permettant en fonction du taux de présence des agents techniques, d'affecter certains agents en dehors de leur établissement ou d'adapter la prestation de restauration. Cette nouvelle organisation a permis de maintenir ouverts tous les établissements.

De plus, une aide a été apportée aux établissements en leur fournissant des produits virucides à hauteur de $22\,000\,$ €.

Tous les personnels ont été dotés de gants jetables et de masques textiles, fournis par le Département. Les agents travaillant en cuisine ont été équipés de masques jetables.

Pour maintenir ouverts tous les collèges malgré un nombre d'absences important, il a été décidé de faire appel à des travailleurs intérimaires, pour l'accueil et l'entretien : 60 contrats ont été souscrits pour un montant de 87 000 €.





7,55 M€ de budget

62 spectacles prévus avant la crise sanitaire (dans le cadre de la Saison culturelle départementale). **21** ont eu lieu, **12** ont été annulés et **29** ont été reportés en 2021

1,51 M€ consacrés au soutien du spectacle vivant professionnel

26 conventions d'objectifs signées avec les acteurs culturels professionnels

31 créations de spectacles subventionnées

35 h de médiation artistique organisées pour les enfants confiés au Département

LANCEMENT DE LA POLITIQUE D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

La direction de la culture a engagé un travail en faveur du développement de l'éducation artistique et culturelle, politique largement soutenue par l'État via les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC). Dans cette perspective, les services ont entamé un rapprochement avec les référents culture des EPCI du territoire, avec comme objectif la signature de conventions pluripartites destinées à développer l'éducation artistique.

Ainsi, le Département a adopté et signé deux conventions d'éducation artistique et culturelle avec les partenaires institutionnels : État (Éducation et DRAC), Région, CAF et Loire Forez Agglomération d'une part et Forez Est d'autre part.

ZOOM SUR

La Médiathèque numérique de la Loire gratuite pour tous les Ligériens

Depuis mars 2020, tous les Ligériens (inscrits ou non dans une bibliothèque) peuvent accéder à la Médiathèque numérique de la Loire gratuitement, 24h/24 et 7 jours /7. Au cours de l'année 2020, la MNL a enregistré près de 8 500 nouvelles inscriptions, soit 13 789 inscrits au total.

La fidélisation du public et les nouvelles inscriptions contribuent à une augmentation régulière de la consultation des services numériques proposés :

- 15 595 livres numériques téléchargés (ebook),
- 44 798 programmes vidéos visionnés,
- 150 869 pistes audio écoutées,
- 6 847 documents musicaux consultés (Philharmonie à la demande),
- 47 759 connexions à des cours d'autoformation,
- 69 305 titres de presse lus.

PROJET POUPONNIÈRE : RÉALISATION D'UN CONTE MUSICAL THÉRAPEUTIQUE

Après la création de comptines par les élèves en 2019, la Maîtrise de la Loire et le Pôle vie sociale poursuivent le projet "Pouponnière", avec le projet d'enregistrement d'un disque "Le voyage d'Ottavia", conte musical thérapeutique à destination des enfants de la Pouponnière de la Loire. Les comptines seront ainsi interprétées par les chœurs de la Maîtrise, accompagnés par l'ensemble Canticum Novum, et enregistrées pour que chaque bébé dispose d'un disque. Il s'agit d'un objet musico-thérapeutique qui suivra les enfants dans leur développement.

EXPOSITION ENNEMONDE DIARD AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Le confinement strict du printemps 2020 a permis de consacrer un temps plus important à la préparation de l'exposition de la collection photographique d'Ennemonde Diard, journaliste sportive et parachutiste stéphanoise passionnée d'aviation. Ce fonds comprend plus de 3 000 photographies ainsi que plusieurs dizaines de carnets d'articles de presse composant sa documentation professionnelle et amateur. L'exposition met en lumière les thématiques phares de cette collection, à savoir l'histoire de l'aviation, les manifestations sportives et les voyages de 1895 à 1939. L'exposition n'a malheureusement été ouverte que quelques jours à l'automne 2020, mais elle sera de nouveau proposée au public en 2021. Pour faire découvrir l'exposition aux familles, deux livrets-jeux ont été conçus : un livret "safari" pour les enfants de 2 à 6 ans et un livret-jeu pour les enfants de 7 à 11 ans.

Un livret d'accompagnement de l'exposition a été mis à la disposition des visiteurs en complément de la visite.







4,96 M€ de budget

411 200 € d'aide pour **72** manifestations ou projets sportifs

 $50~000 \in$ dédiés au développement des activités de pleine nature

531 500 \in pour l'accompagnement des pôles et centres de formation des clubs

1,35 M€ pour l'aide aux clubs de haut niveau

115 000 € pour soutenir 66 athlètes dans 21 disciplines

villages sport nature labellisés

L'OPÉRATION ÉTÉ JEUNES

La promotion et le développement des activités sportives et de loisirs constituent un axe majeur de l'action menée dans le cadre de l'Été Jeunes. En 2020, le programme a été revu afin de répondre aux obligations liées à la crise sanitaire. La journée Festi'Jeunes prévue le 16 juillet a dû être annulée.

- 30 stages de 2 à 5 jours ont été proposés du 6 juillet au 27 août. Ils ont été mis en place avec le collectif de 5 fédérations de jeunesse et d'éducation populaire.
- 420 jeunes de 11 à 17 ans ont été accueillis (taux de remplissage : 90%).
- 6 semaines de stages ASSE ont été organisées pour 270 jeunes (taux de remplissage : 100%)
- Les stages de la Prévention routière pour les jeunes de 8 à 10 ans ont été organisés en lien avec le SDIS pour une sensibilisation aux gestes qui sauvent.

Montant total de l'opération : 212 858 €.

PREMIERS VILLAGES LABELLISÉS SPORT NATURE

Le Département accompagne le développement des disciplines sportives de pleine nature pour tous les publics. Afin d'assurer une offre homogène et de qualité sur tout le territoire, il a créé les labels "Village sport nature" et "Spots Pleine nature", qui garantissent :

- au moins trois activités de pleine nature, en autonomie ou accompagnées par des prestataires qualifiés,
- un programme d'animations,
- un lieu d'accueil / vestiaire accessible,
- une offre d'hébergements, de restauration, des commerces, etc. à proximité.

Depuis 2017, 8 villages ont candidaté. Saint-Réais-du-Coin et Violay sont les deux premières communes à avoir obtenu la labellisation en 2020. Les autres progressent dans la réalisation de leurs équipements et installations et devraient être labellisés dans les deux prochaines années (Belmont-de-la-Loire, Cordelle, Chalmazel, Saint-Maurice-en-Gourgois, Saint-Just-en-Chevalet et Usson-en-Forez).



L'OFFRE SPORT NATURE **À Violay**

• Des parcours balisés pour la randonnée, le VTT.





2,67 M€ de budget

43e rang des départements les plus visités

6,6 M de nuitées touristiques (-27,6% par rapport à 2019)

8 800 emplois salariés dans l'activité touristique ligérienne (soit 4,6% de l'emploi salarié total)

16 000 abonnés sur Instagram (+59% en un an)

32 900 fans sur Facebook (+31% en un an)

LE SOUTIEN AUX ANIMATIONS DANS LES VILLAGES DE CARACTÈRE

Un appel à projets est publié annuellement. En 2020, 15 candidatures ont été reçues. Malgré la crise sanitaire, qui a contraint à l'annulation de nombreuses manifestations, 9 "Rendez-vous aux villages" ont pu être maintenus.

À titre d'exemple :

- la manifestation itinérante «Cure de jeunesse » proposée par Roannais agglomération en juillet dans quatre villages de caractère de la Côte roannaise, qui mêle arts vivants, musique, ateliers et cinéma en plein air,
- la création par Roannais Agglomération d'une manifestation inédite de soutien à la filière des métiers d'art "Les métiers d'art se mettent à table" à Saint-Jean-Saint-Maurice-sur-Loire,
- l'organisation de marchés de producteurs en saison les vendredis soirs à Ambierle,
- la 17^e édition de la Biennale du Verre au Crozet.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA STATION DE CHALMAZEL

Ce plan a pour objectif de pérenniser l'activité de la station pour s'orienter vers une "station durable 4 saisons" proposant des activités, en toutes saisons, participant à l'attractivité des Monts du Forez et contribuant aux enjeux économiques et d'emplois pour le territoire. La pérennisation du site est conditionnée à une programmation opérationnelle qui vise à consolider l'offre de sports d'hiver, moderniser l'offre de services et l'offre commerciale, favoriser le développement d'activités de plein air et de pleine nature 4 saisons, créer des hébergements touristiques de séjour.

À ce titre, le Département a en 2020 :

- poursuivi les rencontres entre les instances décisionnelles du territoire, intensifié les échanges avec les services instructeurs pour la compréhension du projet et la réponse aux enjeux règlementaires complexes,
- approfondi la concertation technique sur les procédures environnementales et d'urbanisme,
- engagé des actions foncières et réalisé des propositions pour des acquisitions foncières auprès de propriétaires privés,
- poursuivi l'accompagnement des études environnementales et paysagères, des études de réaménagement du pied des pistes, de modernisation du domaine skiable et des remontées mécaniques,
- poursuivi les études dédiées à la création d'équipements structurants d'activités 4 saisons et désigné un constructeur pour la création d'une luge sur rail,
- engagé des travaux de compléments d'enneigement sur la piste des Granges, la piste des Campanules et la piste de l'Ourson,
- renforcé les démarches de communication avec le territoire auprès des usagers,
- approuvé l'évolution du projet de station 4 saisons vers un concept de station durable.



OBTENTION DU LABEL "VIGNOBLES & DÉCOUVERTES"

Fruit d'une collaboration de trois ans avec les représentants du monde viticole avec l'Agence de développement touristique "Forez, Roannais, aux racines de la Loire" est depuis juin 2020, la 11° destination labélisée "Vignobles & Découvertes" en Auvergne-Rhône-Alpes et porte à 71 le nombre de destinations labélisées à l'échelon national.

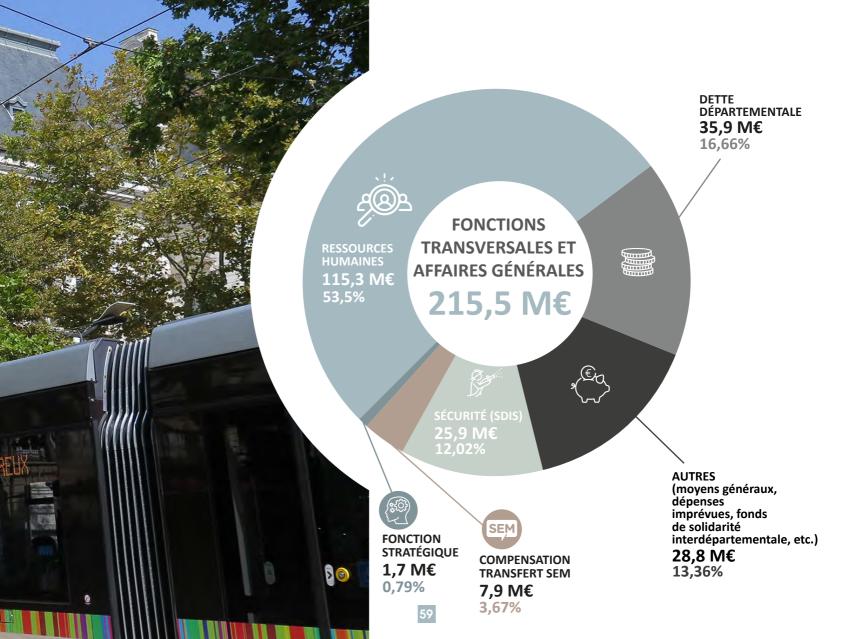
L'objectif principal du label Vignobles & Découvertes est de valoriser un produit de qualité, le vin, et d'améliorer la lisibilité de la destination oenotouristique pour toucher de nouvelles clientèles et participer ainsi à une nouvelle notoriété. La démarche vise à développer la mise en réseau, favoriser l'émergence et la valorisation de produits qualifiés en cohérence avec les nouvelles attentes et pratiques des clientèles touristiques ciblées.





FONCTIONS TRANSVERSALES ET AFFAIRES GÉNÉRALES







214 M€ de budget

3 252 agents rémunérés dont 491 assistants familiaux

1 244 contrats passés en 2020 dont 252 consultations lancées pour un total d'engagements contractuels d'achat de 101,8 M€ HT

200 sites administratifs et techniques départementaux

48 collèges et 2 cités mixtes maintenus par la direction des bâtiments et des moyens généraux

12 chantiers de réaménagement intérieur réalisés par l'atelier

2 831 postes de travail hors collèges dont 1 203 portables, et 260 to de capacité de stockage

LE PILOTAGE DES RESSOURCES EN PÉRIODE DE CRISE

Face à la crise, la réorientation des ressources, rapide et ordonnée, a permis d'assurer la continuité de service et du fonctionnement de l'institution :

- élaboration d'un Plan de continuité d'activité (PCA) et allocation des ressources en fonction de missions prioritaires,
- protection des personnes les plus fragiles et plus particulièrement versement des allocations sociales.
- soutien financier aux acteurs économiques et associatifs du territoire,
- rémunération des agents départementaux,
- adaptation des modalités de fonctionnement de l'institution avec tenue des réunions de l'Assemblée en visioconférence, mise en place des nouvelles délégations du Président, maintien des financements aux établissements et services médico-sociaux.

ZOOM SUR

le déploiement massif et rapide de moyens matériels

- Déploiement de PC portables : 540 postes déployés
- Augmentation des accès au système d'information : passage de 150 à 1 500 connexions possibles
- Mise en place du service d'accès distant (RDSWEB) à partir d'équipements personnels
- Mise à disposition massive d'équipements de visioconférence (casque-micro, caméra visioconférence, enceinte-micro portable, écrans 49 pouces fixes ou sur pied roulant)
- Mise en place des séances de l'Assemblée départementale et de la Commission permanente en visioconférence
- Développement d'outils collaboratifs avec les partenaires de la collectivité, tel que l'espace partagé avec les EPHAD pendant le confinement

UN FONCTIONNEMENT EN DISTANCIEL

La communication de crise a été un fil conducteur pour éclairer et structurer l'activité de la collectivité, et permettre la continuité du service public départemental. Le télétravail, qui avait été mis en place dès le 1 er janvier 2020, a connu un déploiement exponentiel pour concerner sur l'année plus de 1 300 agents.

La dématérialisation des procédures, leur simplification et la mise à disposition de matériels informatiques nomades et de connexions à distance ont permis cette transformation en un temps resserré.

La dématérialisation de la chaine comptable, projet entamé dès 2019, a permis à la collectivité d'exécuter son budget tout en garantissant la fluidité des flux transmis à la paierie départementale, la qualité des pièces transmises et la rapidité de traitement.

LA PROTECTION DES AGENTS

Le guide de prévention, élaboré par le service prévention santé a accompagné la reprise sur site et alimenté les dizaines de protocoles par unité de travail. La gestion des contacts à risque et des agents vulnérables a également rythmé l'activité de ce secteur positionné au cœur de la crise sanitaire.

Les achats de moyens de lutte contre la Covid-19 ont représenté en 2020 :

- 1,71 M€ en crédits de fonctionnement pour des achats de masques textiles et chirurgicaux, gel hydro-alcoolique, désinfectant, bobines papier, lingettes, sur-blouses, charlottes, gants jetables, etc.,
- 39 000 € en crédits d'investissement, pour les achats de protections en plexiglas principalement.

Par ailleurs, 68 référents Covid répartis sur l'ensemble du territoire ligérien, ont été les relais sur site pour l'ensemble des pôles.

LES CHANTIERS DE BÂTIMENTS

Les chantiers ont pu se poursuivre en tenant compte des recommandations gouvernementales reposant sur de nouvelles contraintes techniques et financières, liées à la protection des travailleurs.



1,70 M€ de budget

20 000 abonnés Facebook (+33% en 1 an)

2,09 M de visites sur loire.fr (+3% en 1 an)

5 500 seniors appelés par des bénévoles ("aider nos aînés")

15 projets transversaux conduits dans le cadre du Plan de modernisation

14 enquêtes réalisées et près de 5 000 réponses exploitées

10 ateliers animés par le laboratoire d'inovation publique (LABO) avec l'outil Klaxoon réunissant 107 participations

ZOOM SUR

la 1^{re} édition du Bike and Troc, le festival de la Loire 100% vélo!

Organisé pour la première fois le 2 septembre 2020 à Chalmazel, le Bike and Troc est l'un des premiers événements de l'après-crise sanitaire. Il s'adresse aux amateurs de vélos, sportifs confirmés ou non, aux familles et a pour objectif de promouvoir la pratique du cycle pour tous. Il propose une programmation sportive riche et variée, 6 types d'épreuves et des animations adaptées à tous les profils. En plus du programme sportif, c'est aussi un salon pour venir tester du matériel ainsi qu'un grand marché du troc pour acheter ou vendre son vélo. Pour la 1^{re} édition, le village a réuni près de 60 exposants : boutiques de cycle, test de vélo, producteurs locaux, courses partenaires... Cette manifestation qui a regroupé 1 000 participants sera reconduite et étoffée en 2021.

ÉVALUATION DU PLAN DE CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ DE LA COLLECTIVITÉ

Suite au contexte inédit lié à la Covid-19 et au premier confinement (mars - mai 2020), une évaluation du Plan de continuité d'activité (PCA) de la collectivité a été lancée dès la reprise d'activité sur site. Objectifs : consolider le PCA de la collectivité dans l'éventualité d'une nouvelle vague de confinement et permettre aux acteurs internes du PCA de s'exprimer. Sur le plus long terme, l'évaluation a permis de tirer des enseignements sur le fonctionnement global de la collectivité en situation de crise afin de renforcer l'efficacité globale de la collectivité au service de l'usager et conforter la structuration de la stratégie de prévention et de gestion des risques de la collectivité.

PLATEFORME AIDER NOS AÎNÉS ET SITE WEB "aiderlesautres.fr"

Inauguré entre avril et juin 2020, au plus fort du confinement, le dispositif "Aider nos aînés", coordonné en lien avec la Direction de l'autonomie, a mobilisé une centaine de volontaires de la fonction publique : 10 gendarmes, 18 sapeurs-pompiers et 70 agents du Département se sont relayés pour appeler plus de 5 500 personnes âgées (APA/MLA) isolées et s'enquérir de leur situation, leurs besoins ou plus simplement leur remonter le moral. Les bénévoles d'Aider nos anciens ont relevé près de 300 situations d'isolement nécessitant une orientation vers des structures associatives ou des démarches administratives afin d'adapter des aides sociales. Entièrement basé sur le volontariat, le dispositif n'a généré aucune dépense pour la collectivité. Il est envisagé de le reproduire ultérieurement en cas de crise sanitaire type canicule. Parallèlement, la création du site web aiderlesautres.fr a permis de mettre en relation 700 bénévoles prêts à faire des courses, échanger par téléphone, ou assurer du soutien scolaire avec des familles et personnes isolées.



CRÉATION : DIRECTION DE LA COMMUNICATION - 10/2021

CRÉDITS PHOTOS : FRÉDÉRIC CHAMBERT - DÉPARTEMENT DE LA LOIRE - HUBERT GENOUILHAC - VINCENT POILLET - FABRICE ROURE - ELYAS SAENS - JOHANN TROMPAT - ADOBE STOCK

